

Accroître l'utilisation des énergies renouvelables grâce à l'utilisation des micro-réseaux dans les Alpes

DANS CE NUMÉRO...

Chères lectrices, chers lecteurs,

Bienvenue dans ce quatrième numéro de la lettre d'information d'ALPGRIDS. Le paquet de propositions législatives, appelé « Fit for 55 » et proposé par l'Union européenne, fixe des objectifs plus ambitieux en vue du déploiement des énergies renouvelables, qui représenteront 40 % de l'énergie consommée d'ici à 2030 contre 32 % aujourd'hui. La mise en œuvre de boucles locales d'énergie et le soutien apporté aux communautés d'énergie renouvelable et aux communautés énergétiques citoyennes seront essentiels pour atteindre les nouveaux objectifs fixés. Ces nouvelles entités juridiques permettront aux acteurs locaux de se regrouper et développer des actions énergétiques collectives, non seulement pour la production d'énergie mais également pour le stockage, la vente, le regroupement, le partage d'énergie et la fourniture de services. Ces actions collectives tireront partie des systèmes énergétiques novateurs, tels que les micro-réseaux déployés au niveau local.

Notre objectif au fil de ces pages est de mettre en exergue les réussites de nos partenaires malgré l'impact de la crise de la COVID-19 et de partager nos actions du dernier semestre.

Suivez-nous sur le site

<https://www.alpine-space.org/projects/alpgrids/en/home>

Nous espérons que vous prendrez plaisir à en apprendre davantage sur ALPGRIDS !



- Vidéo promotionnelle d'ALPGRIDS
- Nos activités sur les sites pilotes
- Sélection des organisations de promotion
- Table ronde sur la politique alpine d'ALPGRIDS
- Événements et actualités d'ALPGRIDS
- Partenaires et contacts

ALPGRIDS EN BREF

Notre ambition est de créer un environnement transnational favorable au développement de boucles énergétiques locales.

DURÉE :
01/10/2019–30/08/2022

ERDF : 1 599 511 €



LOW CARBON

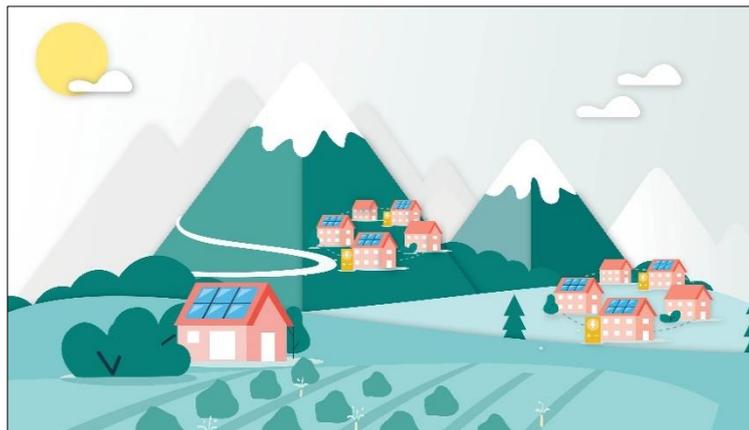
Pour en savoir plus sur le projet
ALPGRIDS, rendez-vous sur

www.alpine-space.org/projects/alpgrids

Annnonce de la vidéo promotionnelle du projet ALPGRIDS

Les partenaires d'ALPGRIDS ont diffusé leur première vidéo promotionnelle. N'hésitez pas à la consulter pour en apprendre plus sur notre projet.

Vous la trouverez sur le site d'ALPGRIDS <https://www.alpine-space.org/projects/alpgrids/en/home>



Nous poursuivons nos activités dans les régions pilotes

Le projet s'appuie sur treize micro-réseaux pilotes situés dans cinq pays différents. Les actualités et activités récentes de nos sites pilotes sont présentées ci-dessous.

Commune de Udine (Italie)

Le suivi des consommations électriques et thermiques du site pilote mené pendant toute une année s'est achevé en septembre. L'évaluation technique et économique des deux communautés énergétiques prises en compte dans le pilote a été réalisée dans un second temps. Conformément à la réglementation italienne en vigueur, les quatre bâtiments de logements sociaux sont amenés à devenir « un dispositif d'autoconsommation collective », alors que l'école primaire, le jardin d'enfants et le musée remplissent les conditions pour devenir une « communauté d'énergie renouvelable ». Suite aux résultats obtenus dans le cadre du projet ALPGRIDS, le conseil municipal de la ville d'Udine a décidé, lors de sa réunion du 30 septembre 2021, d'inclure dans son plan d'action pour l'énergie et le climat six actions à court terme concernant les communautés énergétiques. Une fois mises en œuvre, ces actions feront l'objet d'une promotion et d'un suivi tous les deux ans.

Commune de Selnica ob Dravi (Slovénie)

La récente activité sur le projet pilote du micro-réseau s'est concentrée principalement sur la façon dont le micro-réseau pourrait fonctionner une fois que les nouvelles réglementations sur les communautés énergétiques auront été mises en œuvre. L'analyse des nouvelles mesures des bâtiments nous a permis de mieux comprendre les profils de performances du micro-réseau. L'un des bâtiments est actuellement en cours de rénovation et les mesures de perfectionnement du futur micro-réseau sont en cours de développement.

Saint-Julien-en-Quint et Val de Quint (France)

Deux étapes clés ont été menées à bien ces derniers mois : l'outil de simulation numérique sur des cas-tests a été validé et toutes les données nécessaires (consommation, production, prix, charge flexible, etc.) ont fait l'objet d'une estimation et d'un calcul prévisionnel. Les simulations numériques ont donc pu être initiées, en commençant par les simulations relatives aux problèmes de flexibilité, d'abord à Saint-Julien, puis au Val de Quint. Les résultats de ces simulations sont en cours d'analyse. Le rapport présentant tous les résultats des sites pilotes sera bientôt disponible. Restez connectés !

Drôme (France)

Les études techniques des 6 sites pilotes du département de la Drôme ont été achevées. Pour chacune d'entre elles, la production PV a été étudiée pour couvrir une partie des besoins en électricité des bâtiments publics environnants au travers d'un dispositif d'autoconsommation collective. L'équilibre financier des projets a été analysé en fonction des différents scénarios possibles, en évaluant d'un côté la réduction des factures d'énergie et d'un autre, la durée d'amortissement pour le producteur. AURA-EE débute en ce moment une étude du cadre juridique pour clarifier les solutions contractuelles.

Ville de Savone (Italie)

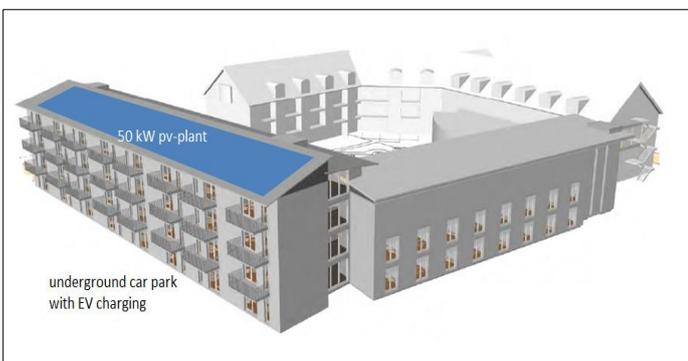
L'activité sur le site pilote de Savone sur les quatre derniers mois s'est principalement concentrée sur la conception optimale du nouveau quartier SPEED2030. Compte-tenu de la législation actuelle, trois communautés énergétiques et deux micro-réseaux physiques ont été modélisés au sein du nouveau quartier. Les profils de charge horaire nécessaires pour cette analyse ont été établis à partir de données utilisateur existantes disponibles dans les outils logiciels. La modélisation de sources d'énergie renouvelable a été effectuée sur plusieurs outils d'optimisation. Afin de déterminer la taille de la centrale, toutes les opportunités offertes par les nouvelles mesures incitatives mises en place en Italie ont été prises en compte (communauté énergétique renouvelable ou autoconsommation collective). Les résultats ont été comparés avec ceux obtenus suite à l'application des mesures incitatives existantes afin de vérifier les éventuels conflits entre le nouveau et le précédent cadre de travail. Cette analyse permettra également de mesurer l'impact des nouvelles mesures incitatives sur la croissance des systèmes d'énergie renouvelable et les éventuels résultats par rapport aux objectifs européens pour 2030. Les travaux futurs seront concentrés sur le déploiement d'un système de gestion d'énergie pour une gestion optimisée des micro-réseaux et des communautés énergétiques associées au sein du quartier. C'est durant cette phase que la planification optimale des systèmes de gestion énergétiques des bâtiments (SGEB) sera achevée.

Campus WEIZ (Autriche)

Le premier pilote, le campus de WEIZ, est axé sur la mise en œuvre d'un système intelligent de gestion de l'énergie permettant un raccordement direct entre WEIZ I et WEIZ II et la mise en place d'un stockage d'énergie d'une capacité d'environ 200 kWh, renforcé par un flux Redox de 30 kWh. L'électricité produite par le système PV installé sur WEIZ II sert principalement à son alimentation générale. L'excédent d'électricité peut ensuite être utilisé pour charger la batterie de stockage du bâtiment ou, dès que la batterie est chargée à sa pleine capacité, être transféré via un raccordement électrique direct au bâtiment WEIZ I voisin. Une installation PV, d'une capacité de 20 kWp, est actuellement installée sur le toit de WEIZ I.

Pilote de Rothmoser (Allemagne)

Le pilote de Rothmoser dévoile les nombreuses possibilités de l'autoconsommation collective (*Mieterstrom*) combinée à la charge des véhicules électriques au sein d'un immeuble pour retraités à Grafing. Les simulations ont démontré que l'utilisation du stockage d'électricité n'est pas faisable dans les conditions tarifaires actuelles. Même si le stockage augmente l'autoconsommation et évite l'achat d'électricité en passant par le réseau principal, le coût de ce stockage contrebalance largement ce bénéfice. D'un autre côté, la charge des véhicules électriques augmente très facilement le taux d'autoconsommation jusqu'à 90-100 %, en fonction du nombre de véhicules électriques sans coût significatif. Le cadre juridique pour combiner le Mieterstrom et la charge des véhicules électriques est en cours d'étude.



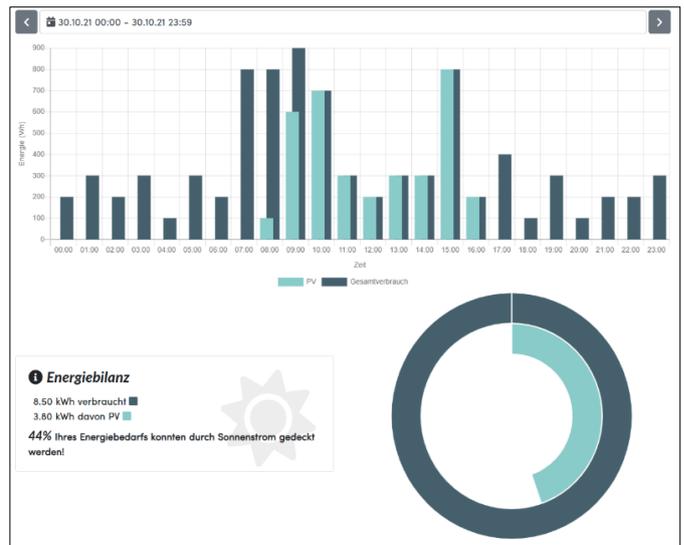
Modélisation d'un immeuble pour retraités avec une installation PV sur le toit et un garage souterrain avec une station de charge de VE à Grafing



Le pilote de WEIZ

Commune de Thannhausen (Autriche)

Le pilote a été officiellement lancé le 10 septembre. Depuis, les mesures sont en cours de réalisation. Grâce au lancement du projet pilote « SoWeiT-connected », Thannhausen est à l'avant-garde en termes d'utilisation électrique, puisqu'aucune autre communauté en Autriche ne possède de système comparable. Huit maisons sont alimentées directement en électricité par une installation photovoltaïque. Les huit usagers ont été informés de toutes les mesures et composantes de contrôle, qui leur permettent d'obtenir de l'électricité à partir de panneaux solaires lorsqu'il fait beau temps et de passer à l'électricité du réseau lorsqu'il pleut. Ce système permet aux usagers de maximiser leur part d'électricité produite et le bénéfice économique que cela représente, tant pour le producteur que pour le consommateur.



Sélection des organisations de promotion d'ALPGRIDS

L'appel à candidature pour l'identification des organisations de promotion du projet ALPGRIDS s'est clos le 31 mai. Les partenaires ont étudié les 13 propositions reçues pour la participation au programme d'échanges bilatéraux. Les organisations de promotion sélectionnées auront la possibilité d'approfondir leurs connaissances des micro-réseaux et communautés énergétiques grâce à des échanges conjoints avec un partenaire du projet ALPGRIDS. Vous trouverez ci-dessous la liste des binômes dans le cadre du programme d'échanges.

PARTENAIRES D'ALPGRIDS	ORGANISATION DE PROMOTION D'ALPGRIDS
DEMEPA	Région de Lombardie (Italie)
B.A.U.M.	Association des Centrales Villageoises (France)
UNIGE	Région Piémontaise – Secteur de l'énergie durable (Italie)
IRE	APE FVG (Italie)
SELNICA	Province autonome de Trente (Italie)
4WARD ENERGY	Commune de Thannhausen (Autriche)
ENERGAP	Agence de l'énergie du Sud Tyrol – CasaClima (Italie)
AURA EE	Territoire d'Énergie 38 (France)
CNR	Centrales Villageoises Gervanne-Raye (France)
UDINE	FEDERCONSUMATORI UDINE APS (Italie)
ROTH	Organisation commerciale WEIZ – St. Ruprecht (Autriche)
WEIZ	Varicon solutions (Autriche)
4WARD ENERGY	EOS Powersolutions (Autriche)

Les activités de réplcation ont pour but de soutenir le développement de nouvelles communautés énergétiques locales et de nouveaux micro-réseaux dans les structures alpines en dehors des territoires du Consortium. Les points clés soulignés au cours de ces activités de réplcation seront reportés dans le Guide de réplcation du micro-réseau.

Table ronde sur la politique alpine d'ALPGRIDS

La table ronde européenne du projet ALPGRIDS, « Les communautés énergétiques locales : la solution gagnante de la transition énergétique », s'est tenue le 17 novembre 2021 en format hybride (à distance et en présentiel) à Lyon, de 10h à 12h. L'événement était organisé dans le cadre de la 5^{ème} conférence sur l'énergie de la SUERA (Stratégie de l'UE pour la Région Alpine). À cette occasion, et pour la première fois, trois séminaires ont porté sur certains sujets d'actualité dans les domaines de l'énergie et de la durabilité aux niveaux régional et transnational, tels que l'hydrogène comme vecteur d'énergie dans le secteur des transports, les communautés énergétiques locales et les perspectives d'un nouveau Bauhaus européen pour un futur neutre en carbone.



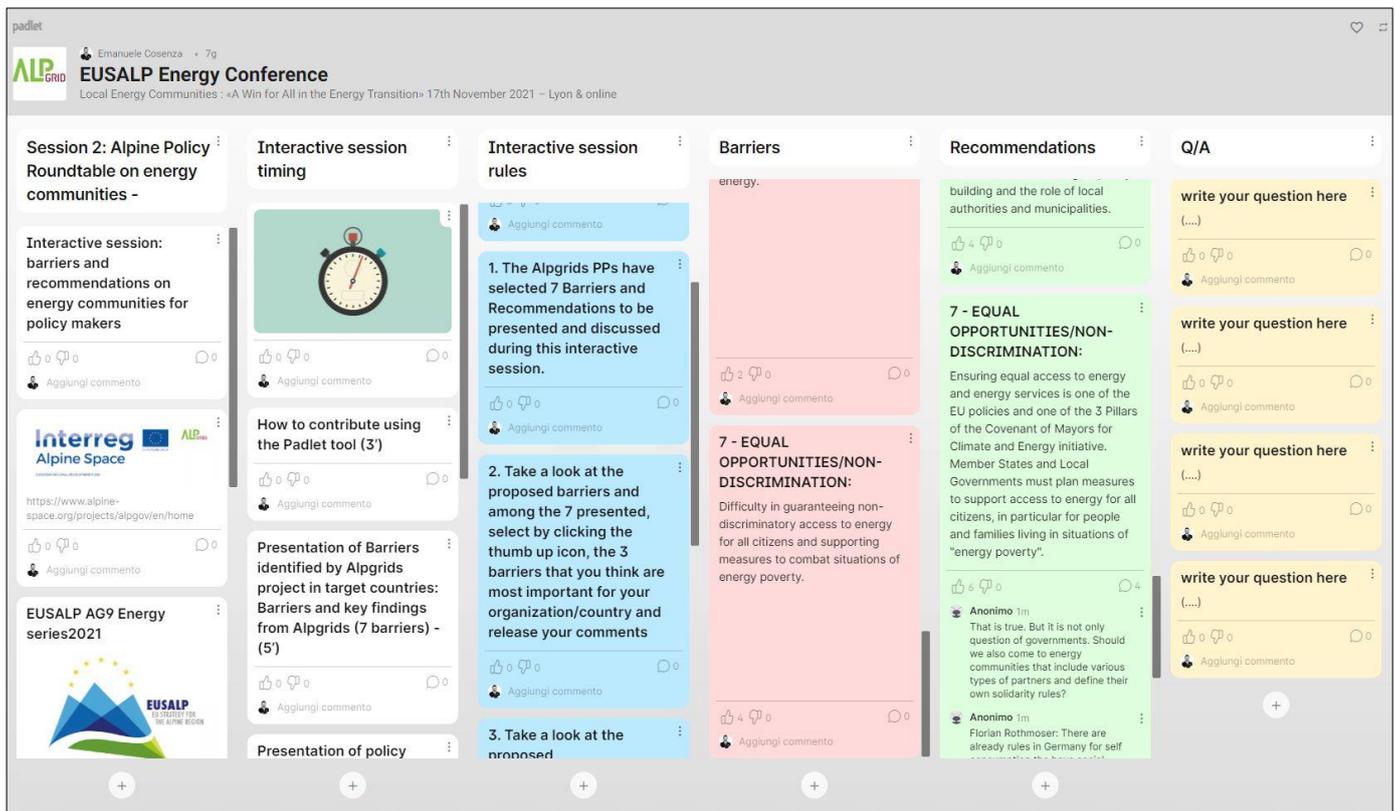
Cette conférence a mis en valeur des initiatives concrètes dans les territoires alpins et de nombreux débats ont porté sur les opportunités et défis majeurs. Les résultats du projet ALPGRIDS ont fait l'objet d'une table ronde au cours de laquelle les lacunes des politiques ont été abordées, ainsi que les mesures et instruments pour y remédier. La table ronde européenne s'est déroulée à un stade déterminant pour le développement des communautés énergétiques locales (CEL). À l'heure où les États membres se trouvent sur le point de transposer la directive sur les énergies renouvelables au niveau national, diverses initiatives soutiennent déjà la création de communautés énergétiques locales qui fournissent divers types de services énergétiques.

Une partie de ces initiatives importantes ont été présentées au cours de la table ronde européenne, ce qui a donné place à une réflexion sur l'expérience gagnée par certains projets européens sur le sujet (SHREC Interreg Europe et DECIDE H2020) et les résultats obtenus. La première partie des débats était orientée sur les sujets suivants : l'engagement des parties prenantes, le rôle des autorités locales et régionales (régions, provinces), les politiques habilitantes et les technologies novatrices vues par les DSO (gestionnaires de réseaux de distribution d'énergie) pour soutenir le développement des CEL.

La seconde partie de la table ronde européenne, qui s'est déroulée de façon interactive, s'est concentrée sur les lacunes en matière de politiques et les instruments politiques, présentant les résultats clés obtenus dans le cadre du projet ALPGRIDS. Après un focus sur les lacunes en matière de politiques au niveau national, identifiées par AURA-EE et 4ward Energy Research, les partenaires du projet, toute la partie dédiée aux obstacles et recommandations pour les décideurs politiques a été abordée. Lors de la session interactive, le consortium du projet ALPGRIDS a fait part au public de l'ensemble des obstacles et recommandations politiques en vue du développement des CEL au niveau européen. UNIGE, IRE et ENERGAP, d'autres partenaires du projet, ont fait un état des lieux de la situation nationale en Italie et Slovénie, en apportant des exemples pratiques concrets.

La dernière partie de l'événement a permis aux participants d'exprimer leurs préférences et leur avis sur les obstacles et recommandations identifiés par le consortium du projet via la [plateforme PADLET](#).

Les participants étaient nombreux à avoir répondu présents à la table ronde européenne du projet ALPGRIDS. Au total, 78 personnes d'horizons et de nationalités différent(e)s étaient inscrites et ont démontré un intérêt pour cet événement. La diversité des sujets abordés lors de la table ronde témoigne de la complexité du processus de développement des communautés énergétiques locales, qui implique un très grand nombre de parties prenantes. Qu'ils soient représentants dans le secteur de la recherche, fournisseurs d'infrastructures énergétiques, ONG, autorités locales, régionales et nationale ou bien encore représentants de PME, tous ont pris part au débat en donnant leur point de vue et en contribuant à l'identification des obstacles et recommandations majeurs.



Session Padlet : votes et commentaires sur les obstacles et recommandations majeurs pour les décideurs politiques.

La session interactive menée sur l’outil PADLET a permis de mettre en lumière les éléments suivants :

Les parties prenantes à la table ronde européenne ont identifié comme obstacles majeurs **les aspects administratifs** (9 voix), **les aspects financiers** (10 voix) et **les difficultés comptables/contractuelles** (6 voix). À cela se rajoute également l'attention portée aux obstacles relatifs à **l'égalité des chances et à la non-discrimination** (4 voix).

L'analyse des résultats obtenus concernant les recommandations fait apparaître clairement que les parties prenantes démontrent un intérêt tout particulier pour la simplification des **procédures administratives** et la création de bureaux d'assistance technique (guichets uniques) pour aider les citoyens et les parties prenantes (10 voix). Quant à **l'aspect juridique**, les parties prenantes ont fait savoir de façon évidente que les législateurs devraient définir le cadre juridique des communautés énergétiques renouvelables le plus rapidement possible (7 voix). Les aspects ayant suscité un intérêt particulier au sein de la **recommandation financière** (5 voix) ont été les suivants : prix garantis pour l'électricité exportée, avantages fiscaux sur le matériel renouvelable, rémunération juste des excédents énergétiques et mise en place de primes dynamiques. Enfin, la question de **l'égalité d'accès à l'énergie et aux services énergétiques** comme politique européenne et troisième pilier de la Convention des Maires en faveur de l'accès à l'énergie pour tous, notamment pour les personnes et familles en situation de précarité énergétique, a récolté 7 voix.

La conclusion finale de la table ronde européenne sera concrétisée par la finalisation du document retraçant les obstacles et recommandations pour les politiques, fruit de l'activité du Consortium d'ALPGRIDS. Toutes les contributions et opinions issues des débats de la table ronde seront rapportées en bonne et due forme et intégrées dans ce qui sera la prise de position officielle pour les politiques européens. Cliquez [ici](#) pour voir plus de conclusions.

Événements et actualités d'ALPGRIDS

Réunion de projet hybride en Drôme, France

Les 17 et 18 novembre, tous les partenaires du projet étaient présents à distance et en présentiel pour assister à la table ronde européenne sur les « Communautés énergétiques locales » du projet ALPGRIDS et faire le point sur les progrès réalisés dans le cadre des activités du projet. Tous les partenaires du projet ont répondu présent. Cette réunion fut l'occasion d'une visite du site pilote de Saint-Julien-en-Quint et d'échanges avec ACOPREV autour de son opération d'autoconsommation collective.



Promotion de la conférence de lancement « Changeons notre altitude »

Le projet ALPGRIDS a été présenté lors de la conférence de lancement du programme Interreg Espace Alpin, qui s'est tenue en ligne le 22 novembre sous le nom « Neutralité et gestion responsable des ressources dans la région alpine ». Cette conférence était organisée pour faire le bilan des réussites de l'Espace Alpin sur les sept dernières années et pour en savoir plus sur les priorités fondamentales de l'horizon 2021-2027.

Histoires de coopérations pour une Europe plus verte

Promotion du projet ALPGRIDS sur le blog des Interreg et contribution à l'article publié sur le blog des Interreg : « Comment les petites communautés des régions rurales isolées de l'Europe mettent leurs sources d'énergies renouvelables à profit dans l'optique de devenir autosuffisantes en énergie verte dans un futur proche ? » [Cliquer ici pour lire.](#)



Les partenaires autrichiens du projet ont publié leur première vidéo sur leurs sites pilotes

Le projet ALPGRIDS en Autriche a pour but de mettre en place des communautés énergétiques sur deux sites pilotes : le Campus du centre énergie et innovation de Weiz et le centre communautaire de Thannhausen. [Cliquer pour voir la vidéo.](#)



Un webinaire sur les communautés énergétiques organisé en Italie

Le 13 octobre dernier, UNIGE et IRE ont organisé un webinaire en italien sur les communautés énergétiques, les quartiers à énergie verte et le projet pilote ALPGRIDS en Italie. Cet événement a été reconnu comme l'un des 771 événements du festival italien sur le développement durable 2021.

Actualité d'ALPGRIDS en région Auvergne-Rhône-Alpes

ALPGRIDS accompagne la Centrales Villageoises Gervanne-Raye

Suite à l'appel à candidature organisé par le projet ALPGRIDS, c'est la SAS Centrales Villageoises Gervanne-Raye (CV-GR) qui a été sélectionnée pour être accompagnée par CNR et son site pilote. La CV-GR projette en effet de mettre en place une opération d'autoconsommation collective étendue sur son périmètre d'action, voisin du Val de Quint. Les échanges ont débuté avec la CV-GR afin de lui faire profiter du retour d'expérience du site pilote du Val de Quint et lui permettre ainsi de concrétiser plus facilement son projet.

Etudes techniques et juridiques pour les 6 sites pilotes suivis par AURA-EE

Les 6 études technico-économiques ont été achevées en novembre 2021 par le bureau d'études TECSOL. AURA-EE a entamé la restitution de ces études aux communes en décembre et finira début 2022. En décembre également, AURA-EE a lancé une étude juridique complète des modèles de l'autoconsommation collective appliqués à des bâtiments consommateurs publics. Le cabinet De Gaulle Fleurance et Associés est en charge de cette étude qui permettra d'avoir une lecture claire des configurations juridiques possibles et des contrats correspondants.



Partenaires et contacts

- Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (AURA EE)
- Agence régionale pour les infrastructures, la rénovation des bâtiments et l'énergie en Ligurie (IRE spa)
- Centre Énergie et Innovation de Weiz (W.E.I.Z.)
- Agence de l'énergie de Podravje – Institut pour l'utilisation durable de l'énergie (ENERGAP)
- 4ward Energy Research Ltd. (4ER)
- Conception et gestion des actifs électriques (DeMEPA)
- B.A.U.M. Consult GmbH München (BAUM)
- Rothmoser GmbH & Co. KG (ROTH)
- Compagnie Nationale du Rhône (CNR)
- Commune de Udine (UDINE)
- Commune de Selnicca ob Dravi (SELNICA)
- Université de Gênes (UNIGE)



RESTONS EN CONTACT !



<https://www.linkedin.com/groups/8910047/>

Patrick Biard - Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) (Chef de file)

patrick.biard@auvergnerhonealpes-ee.fr



Gabrielle Heyvaert - Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE)

gabrielle.heyvaert@auvergnerhonealpes-ee.fr

Vlasta Krmelj — Agence de l'énergie de Podravje (Responsable de la communication)

vlasta.krmelj@energap.si

Cette lettre d'information présente le projet ALPGRIDS - Interreg Espace alpin et communique les actualités, les événements et les initiatives dans les domaines thématiques connexes couverts par le projet et le programme Espace alpin.

Le projet ALPGRIDS est cofinancé par le Fonds européen de développement régional via le programme Interreg Espace alpin.